

Mes cartables et mon casier

Au début de chaque pause

Préparer mon matériel pour le cours suivant.

Durant le cours

Ranger les feuilles au fur et à mesure les unes à la suite des autres dans mon cartable.

Après chaque cours

Si j'ai un devoir, placer tout le matériel nécessaire dans mon sac; sinon ranger le matériel sur ma tablette.

N'oublie pas!

Ne laisse pas de nourriture plus d'une journée dans ton casier.

Range correctement tes vêtements.

Fais le ménage au moins une fois par semaine.

L'essentiel pour réussir une bonne période

Avant le cours

- Est-ce que j'ai tout mon matériel?
- Est-ce que j'ai ouvert mon agenda en date d'aujourd'hui?
- Est-ce que j'ai le devoir que je dois remettre?

Durant le cours

- Suis-je attentif aux explications?
- Est-ce que je participe positivement?
- Est-ce que je comprends la matière?
- Est-ce que je pose des questions?
- Ai-je noté mes devoirs dans mon agenda?

Quoi faire à la suite d'une absence?

- Rencontrer mon enseignant pour savoir ce qui s'est passé
- Recevoir les documents distribués
- Noter le devoir
- Retranscrire les notes de cours données, s'il y a lieu
- Faire les exercices demandés
- Aller en récupération si j'ai de la difficulté à faire les exercices
- Si j'ai manqué une évaluation, aviser mon enseignant(e) et planifier un moment de reprise.



École Le Sablier



de l'Odyssée



FRANÇOIS-WILLIAMS

Mode de vie

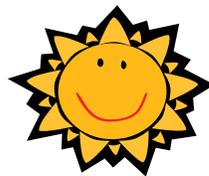
École de l'Odysée

2024-2025

Parce que tu es responsable de ta réussite,
Parce que tout le personnel va te supporter dans ta réussite,
Parce que tu as le droit de vivre dans un environnement physique favorable à ton bien-être,

Tu as la responsabilité de respecter les règles de conduite de l'école de l'Odysée.

En respectant les règles de conduite, tu vivras dans un environnement sain et harmonieux propice à la réussite.



À l'école, tu devras respecter les principes suivants :

- ✓ Se respecter soi-même
- ✓ Respecter les autres
- ✓ Respecter son environnement
- ✓ Respecter les règles de sécurité

La collaboration des parents est primordiale à tous les niveaux.

Nous les invitons à soutenir les interventions faites par les adultes de l'école.

Se respecter soi-même	Respecter les autres
<p>1. Je me respecte lorsque :</p> <p>1.1. J'arrive à l'école à la bonne heure pour être prêt à travailler et ne pas manquer d'information.</p> <p>1.2. Je m'habille de façon convenable selon la température et les exigences de l'école*.</p> <p>1.3. Je choisis des collations santé (sans arachide ou noix).</p> <p>1.4. J'apporte le matériel dont j'ai besoin pour travailler et je laisse à la maison le matériel interdit à l'école.</p> <p>1.5. Je dois porter les vêtements requis en éducation physique et me changer à la fin du cours.</p> <p>1.6. Je me responsabilise en faisant les travaux demandés à l'école et à la maison.</p>	<p>2. Je respecte les autres lorsque :</p> <p>2.1. J'utilise un langage respectueux sans vulgarité, blasphèmes, mots blessants ou moqueries.</p> <p>2.2. Je suis calme dans mes gestes envers les autres.</p> <p>2.3. Je règle mes conflits de façon pacifique.</p> <p>2.4. Je respecte les directives des enseignant(e)s et de toute autre personne en autorité dans l'école, <u>sans argumenter</u>.</p> <p>2.5. Je circule en silence, sans flâner, lors des déplacements pendant les heures de cours et lors des entrées.</p> <p>2.6. Au son de la 1^{re} cloche, je me place rapidement en rang et j'attends calmement sans jouer, ni bousculer avant d'entrer à l'école. À la 2^e cloche, je suis prêt à entrer calmement et en silence.</p> <p>2.7. Je laisse à la maison tout objet personnel non requis par l'enseignant(e) sauf en période récompense.</p> <p>2.8. Je demande la permission pour utiliser les objets des autres et j'en prends soin.</p>

Respecter son environnement	Respecter les règles de sécurité
<p>3. Je respecte l'environnement lorsque :</p> <p>3.1. Je prends soin du matériel académique, sportif et musical mis à ma disposition.</p> <p>3.2. Je dépose les résidus dans le contenant approprié (poubelle, compost ou recyclage) que ce soit dans l'école ou sur la cour.</p> <p>3.3. Je prends soin de mon environnement (nature, bâtiment, matériel).</p> <p>3.4. Je maintiens mon vestiaire, ma classe et mon environnement de travail propre.</p>	<p>4. Je respecte les règles de sécurité lorsque :</p> <p>4.1. Je circule en marchant et calmement dans l'école à tout moment.</p> <p>4.2. Je porte en tout temps mes souliers et je les attache.</p> <p>4.3. Je respecte les règles de jeux sur la cour.</p> <p>4.4. Je demande l'autorisation pour sortir de la cour.</p> <p>4.5. Je dois avoir une autorisation parentale écrite pour quitter l'école exceptionnellement.</p>

Manquements de type mineur

DÉFINITION

Les manquements de type mineur sont des comportements fréquents qui ne comportent pas d'élément de gravité et de dangerosité pour soi ou pour les autres, et ce, en tout temps (en salle de classe, sur la cour, au service de garde et au dîner).

DÉMARCHE

L'ADULTE-TÉMOIN :

- Intervient auprès de l'élève et lui souligne le non-respect du mode de vie.
- Fait un rappel du mode de vie et lui enseigne le bon comportement à adopter.
- Enseigne le bon comportement et donne une conséquence logique en lien avec le geste posé.
- Demande à l'élève un changement dans son comportement (attitude, gestes).
- Informe les parents (appel/écrit) et applique une conséquence logique en lien avec le comportement.

L'ÉLÈVE :

- S'entraîne au bon comportement.
- Reformule ce qu'il retient du bon comportement.
- Démontre qu'il est capable de reproduire le comportement attendu dans d'autres situations.

INTERVENTIONS ÉDUCATIVES POSSIBLES POUR ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS LA GESTION DE SON COMPORTEMENT :

L'ADULTE-TÉMOIN :

- Peut donner une conséquence logique en lien avec le geste posé.
- Peut donner un temps d'arrêt afin de réfléchir à son comportement.
- Peut retirer un privilège à l'élève (exemple : temps de jeu).
- Peut entreprendre une démarche de résolution de problème avec l'élève si le comportement se présente à plusieurs reprises.
- Peut demander à l'élève de reprendre le temps perdu.

Manquements de type majeur

DÉFINITION

Les manquements de type majeur sont des comportements de grande intensité qui comportent des éléments de gravité et de dangerosité pour soi ou pour les autres.

Je dis « **non** » :

- Aux batailles
- Aux agressions verbales et physiques
- À l'intimidation (*voir plan de lutte contre la violence et l'intimidation*)
- À l'impolitesse majeure
- Au taxage
- Au vandalisme

INTERVENTION :

1. Intervention directe de l'adulte (arrêt d'agir immédiat).
2. Retrait de l'élève sous la supervision de l'adulte. Les parents sont informés de la situation.
3. Selon la gravité de la situation, information à la direction.
4. Selon la gravité et la fréquence, la direction contacte les parents et les informe de la situation. Il est possible d'appliquer une suspension interne ou externe.
5. Des travaux scolaires (faits en classe) seront à compléter par l'élève pendant sa suspension à l'interne ou à la maison et une réflexion peut être également remise.
6. Si suspension externe, retour de l'élève à l'école en présence de ses parents et de la direction.
7. Élaboration d'un plan d'aide et de réintégration (l'élève, le titulaire, la direction et le professionnel) selon la nécessité de la situation.

Impacts positifs et conséquences

RÈGLES	CE QUE J'Y GAGNE	CONSÉQUENCES D'UN NON RESPECT
Se respecter soi-même	<ul style="list-style-type: none"> • Je gagne à développer mes habiletés sociales • Je me fais plus facilement des amis et je vis des relations harmonieuses • J'assure ma sécurité et celles des autres • Je suis apprécié pour mon attitude positive • Je suis disponible à mon arrivée en classe. • Je souhaite prendre soin de ma santé. • Je suis plus en mesure de profiter des activités de l'école. 	<p>Manquement mineur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avertissement, rappel de la consigne et modelage. • J'ai un manquement à mon registre. • Possibilité de temps d'arrêt. • Je dois faire des excuses et/ou réparer mon geste. • Mes parents seront avisés. • Il y a une gradation d'interventions. <p>Exemple de conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un adulte m'accompagne dans mes déplacements. • J'indique avec une pancarte la règle. • Je sors après tout le monde. • J'aide l'adulte que j'ai contesté à faire ses tâches. • Je répare ce que j'ai endommagé. • Perte d'autonomie. • Je me fais confisquer mon appareil, lequel sera remis à la direction (le parent devra venir chercher l'appareil à l'école). <p>**Une répétition de manquements mineurs peut mener à un manquement majeur.</p>
Respecter les autres	<ul style="list-style-type: none"> • J'assure ma sécurité et celle des autres. • Je deviens habile pour résoudre des conflits • L'adulte est présent pour me soutenir et m'accompagner. • Je serai plus en mesure de fournir des efforts en classe. 	
Respecter son environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Je désire vivre dans un beau milieu de travail et de jeu. • Je suis sensible au gaspillage. • Je contribue à un environnement propice aux apprentissages 	
Respecter les règles de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Je vis dans un milieu sécuritaire • Je contribue à un environnement propice aux apprentissages • Je découvre d'autres jeux, j'élargis mes horizons • Je suis disponible à travailler lors du retour en classe. 	

J'ai pris connaissance des règles de conduite de l'école. Je suis prêt(e) à supporter l'école et à m'engager pour assurer la réussite scolaire de mon enfant.



Signature des parents : _____

Nom de l'enfant : _____

Les exigences de l'école en ce qui concerne le code vestimentaire

- La jupe et le bermuda doivent se porter au maximum 10 centimètres au-dessus du genou.
- Le chandail doit se rendre aux hanches et couvrir la peau.
- Les bretelles spaghetti et les camisoles des garçons ne sont pas appropriées à l'école.
- Tout vêtement transparent, trop abîmé ou troué est refusé.
- Tout symbole sexiste, raciste, violent ou ne correspondant pas aux valeurs de l'école est refusé.
- La casquette et tout autre couvre-chef doivent être laissés au casier.
- Les « gougounes » ne sont pas acceptées à l'école afin de veiller à la sécurité de son propriétaire.

Enfin, pour les cours d'éducation physique, il est important de chausser de bons souliers de course.

Directive du MEQ sur l'interdiction des cellulaires en classe

Conformément à la directive ministérielle, l'utilisation des cellulaires, des écouteurs Bluetooth et autres appareils mobiles personnels (iPod, tablette électronique, montre intelligente (Fitbit, Apple Watch, etc.)), ordinateur ou appareil photo est interdite dans les locaux de classes (incluant les gymnases) où sont dispensés les cours, sauf dans les cas suivants :

- lors de modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant; ou
- si l'état de santé d'un élève le requiert*; ou
- si les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou
- d'apprentissage le requièrent*.

* Chaque situation visée devra être analysée par la direction de l'établissement.

En cas de non-respect de ces règles, un membre du personnel pourra saisir l'appareil de l'élève et celui-ci sera rendu à la fin de la journée. En cas de récidive la direction de l'école pourrait demander aux parents de l'élève de venir chercher l'appareil à l'école.